

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



Kavungu, Aristote. Mon père, Boudarel et moi

Lucien Montel

Volume 17, Number 1, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1069224ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v17i1.2485>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Montel, L. (2020). Review of [Kavungu, Aristote. Mon père, Boudarel et moi]. *Voix plurielles*, 17(1), 215–216. <https://doi.org/10.26522/vp.v17i1.2485>

© Lucien Montel, 2020



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Kavungu, Aristote. *Mon père, Boudarel et moi*. Ottawa : L'Interligne, 2019. 85 p.

Aristote Kavungu, auteur de romans et nouvelles remarqués dans les littératures franco-canadiennes, continue dans cette courte fiction inspirée du vécu, son émouvant questionnement sur les suites du colonialisme dans les lieux de son origine, l'Angola et le Congo, et sur le sort des émigrants africains au Canada ou, comme dans cette récente parution, en France. La première partie, d'une écriture exquise, de *Mon père, Boudarel et moi* est le récit à la première personne d'un petit garçon curieux qui essaie de comprendre le monde et qui, à cette fin, écoute aux portes, bouche bée, lorsque son père rentre d'une longue absence de plusieurs mois. Il surprend des bribes de phrases, des phrases plus développées et, observant son père à la dérobée, note les visites qui se succèdent. Du haut de ses quatre ans, il apprécie « les qualités de conteur » de son père et le « mélange de sérieux et de sarcasme dans tout ce qu'il racontait » ; il saisit les réactions de l'entourage et apprend, à force d'attention, que son père revenu à sa famille est rescapé d'un camp de prisonniers où il a été torturé.

Bientôt, le décor change et on retrouve l'enfant grandi, maintenant étudiant à Paris, éloigné de sa famille et soulagé d'oublier peu à peu le destin douloureux de son père. A Paris, il est « heureux [...] de faire les quatre cents coups avec des amis, de vivre sans déranger personne, acceptant sans réellement broncher les stéréotypes, de décliner les gentilles invitations à quitter la France ». Toutefois, l'exclusion sociale et la xénophobie lui pèsent : « J'ai décidé un jour que je n'aimais plus la France, que j'en avais un peu marre d'avoir toujours un morceau de pain français qui me restait en travers de la gorge, que j'irais promener ma tronche de fracturé social chez moi où il me sera reconnu ma qualité d'être humain ».

C'est sur ces entrefaites qu'Emmanuel – ainsi se nomme le jeune homme, trouve un portefeuille abandonné dans une cabine téléphonique. Nous sommes dans les années quatre-vingt-dix et le portefeuille appartient à un certain Georges Boudarel, personnage historique qui, à cette époque-là, fait face à un procès retentissant. Universitaire au passé trouble, reconnu par des victimes de sévices exécutés sous son ordre, il est poursuivi pour crimes contre l'humanité alors qu'il commandait, des décennies plus tôt, un camp de prisonniers au compte du Viet-Minh pendant la guerre d'indépendance du Vietnam. Seule une loi d'amnistie le protège d'une condamnation. Mais Boudarel s'entête et dépose plainte à son tour, clamant son innocence.

Avec la découverte du portefeuille, le récit (fictif) d'Emmanuel reprend, et le voilà qui, tout en préparant son retour en Afrique, se remémore le séjour de son père dans un autre camps et

sur un continent différent. Il décide alors de rendre l'objet à son propriétaire à condition que ce dernier discute avec lui, sur le banc d'un parc, de la cruauté, de la culpabilité et des atteintes aux droits de la personne.

Mon père, Boudarel et moi fait part des propos échangés par les deux hommes et se termine par une lettre d'Emmanuel à son père dans laquelle, écrit-il, la conversation avec l'ancien geôlier du Viet-Minh a eu pour lui l'effet d'une « fable ».

Lucien Montel